



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 18
28 mars 2024

Examen des dossiers

Dossier n° 54

Match n° 26795759 St Fiacre Côteaux 3 / Nantes La Guinéenne 1 Seniors D4 Masculins du 25.02.2024

La Commission :

- Prend acte de la décision de la Commission Départementale des Arbitres – section Lois du Jeu (PV N°05) déclarant la réserve irrecevable en la forme et de confirmer le résultat sur le terrain.
- De transmettre le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculins aux fins d'homologation

Examen des évocations

Dossier n° 61

Match n° 26796046 St-Père en Retz 3 – Nantes Panafricaine 1 – Seniors D4 Masculins Groupe J du 24.03.2024

La Commission décide de :

- Donner match perdu par pénalité sur le score de 0 but à 3 à l'équipe 1 du club de Nantes Panafricaine pour en reporter le bénéfice à l'équipe 3 du club de St-Père en Retz suivant les articles 187-2 et 226 alinéa 4 des règlements généraux
- Mettre le droit d'évocation de 105 € à la charge du club de Nantes Panafricaine.

Réserve non confirmée

. Samedi 23.03.2024

Elite Passerelle U13 Accès Ligue – N° 280617589 Nantes Jsc Bellevue 1 – Nantes Dervallières Asc 1